

***Un « Enseignement supérieur » malmené,
des personnels de plus en plus méprisés et précarisés !***

Des faits	Des conséquences	Des revendications
<p>1. Un fonctionnement à dotation constante depuis 10 ans en euros courant soit en fait une diminution de plus de 15%. Restrictions budgétaires dans de nombreux établissements et nombreux budgets dans le rouge voire dans le noir. Proposition de vente à la découpe de certains établissements pour permettre de continuer à fonctionner (Montpellier SupAgro, ENVA)</p>	<p>1. Une sous-dotation en regard de l'évolution des effectifs d'étudiants et de l'augmentation des coûts de fonctionnement des établissements. Au départ cette sous-dotation a été palliée par une augmentation des frais de scolarité de + 63% pour les études d'ingénieur en 10 ans (soit 2,5 fois plus cher que ceux du MESR) et de + 130% pour les études de vétérinaires mais c'est insuffisant et cela a des conséquences sur les conditions de travail des personnels et les conditions d'études dans de plus en plus d'établissements.</p>	<p>1. Une révision des dotations des établissements en créant un outil permettant d'estimer les besoins et non pas un système de répartition des moyens qui n'avait fait (quand il a existé) que répartir la pénurie. Compensation totale des bourses des étudiants par le ministère (actuellement les établissements en viennent à être pénalisés par leurs étudiants boursiers puisque leurs frais de scolarité ne sont que partiellement compensés).</p>
<p>2. Une précarité inacceptable surtout pour les agents de catégorie B et C qui sont pour la majorité recrutés à temps incomplet imposé. Fin 2012 il y avait 36% du temps de travail assuré par des contractuels (en équivalent temps plein travaillé) soit plus de 40% d'agents contractuels, avec dans certains établissements, des agents en contrat précaire plus nombreux que les titulaires...</p>	<p>2. Une communauté de travail fragmentée et de plus en plus en difficulté avec une surcharge de travail pour des précaires à temps incomplet qui doivent souvent faire le travail d'un agent à 100% et pour des titulaires qui doivent régulièrement former et accompagner de nouveaux agents sous contrat (turn-over important lié aux conditions scandaleuses de rémunération et de travail).</p>	<p>2. Une déprécarisation massive à tous les niveaux, autrement dit un véritable plan de résorption de la précarité sur plusieurs années et des mesures pour limiter la reconstitution de cette celle-ci (seule action de la nouvelle DG la création d'un observatoire !).</p>
<p>3. Volonté de création de l'IAVFF par le Ministre contre vents et marées et surtout contre l'avis des personnels, comme du CESE (conseil économique social et environnemental) ou du rapporteur de la Commission des affaires culturelles du Sénat...</p>	<p>3. Une pièce de plus dans le mille-feuilles de l'Enseignement supérieur avec toujours moins de financement...</p>	<p>3. Report de la création de ce « machin », le temps au moins d'un bilan d'Agreenium avant toute prise de décision et d'en préciser les objectifs, les contours et de s'engager sur des moyens propres à son fonctionnement, qui ne sauraient se résumer à ponctionner des écoles déjà exsangues pour nombre d'entre elles !</p>
<p>4. Formation des PCEA, PLPA et CPE : un projet de la DGER qui scinde la formation des équipes éducatives : les disciplines techniques à l'ENFA à Toulouse, les disciplines d'enseignement général dans les ESPE et les CPE à Agrosup Dijon ! Des positions qui ne sont pas confirmées par le cabinet du Ministre et dont la justification ne repose sur aucune expertise objective. Aucune mention dans le projet de loi d'avenir...</p>	<p>4. Un retard important sur le dossier vis à vis de l'EN et du MESR. Les enseignants et CPE de l'Agriculture sont toujours recrutés au niveau M2 et ont encore un service à 2/3 temps. Disparition de la culture commune nécessaire pour enseigner dans les établissements de l'EAP. Les équipes des établissements du SUP n'ont pas de directives claires, travaillent dans l'urgence pour déposer une demande d'accréditation pour délivrer un master MEEF (Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation). La DGER joue la concurrence entre établissements plutôt que la coopération.</p>	<p>4. Une formation intégrée Licence-Master, alternée, adossée à la recherche et une entrée progressive dans le métier. Un alignement des modalités de recrutement au plus près de ce qui se passe pour les collègues de l'EN. L'accréditation de l'ENFA pour la délivrance d'un Master MEEF pour l'ensemble des disciplines de l'enseignement agricole et pour les CPE. Dans la loi d'avenir un article qui fixe clairement le dispositif de formation en introduisant que l'ENFA exerce pour l'enseignement technique et professionnel agricole les missions de l'article L721-2 du code de l'éducation, modifié par la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013-art70 (celles d'une ESPE).</p>